

## RUBEN UM NYOBÉ



assassiné par  
l'armée française  
en 1958

par Thomas Deltombe, samedi 13 septembre 2008

**Le 13 septembre 1958, il y a cinquante trois ans, était tué Ruben Um Nyobè. C'est dans une forêt de Sanaga Maritime, dans le sud du Cameroun, qu'une patrouille française qui traquait depuis des mois le secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun (UPC) repérera son objectif. Et l'abattit comme un animal sauvage. Son corps fut traîné jusqu'au chef-lieu de la région, où il fut exhibé, défiguré, profané. « Le Dieu qui s'était trompé » est mort, annoncera triomphalement un tract tiré à des milliers d'exemplaires. Le corps de Ruben Um Nyobè fut coulé dans un bloc de béton (1)**

Cinquante ans après son assassinat, le nom de Ruben Um Nyobè est presque oublié en France. Au Cameroun, en revanche, il reste l'objet d'une immense admiration. Mais cette admiration populaire est restée longtemps contrariée, toute référence à Um Nyobè et à son parti, l'UPC, ayant été interdite par la dictature d'Ahmadou Ahidjo mise en place en 1960 avec le soutien de l'ancienne métropole. La moindre évocation de Um Nyobè était considérée par le pouvoir en place comme « subversive » et sévèrement réprimée. Sa mémoire ne put être perpétuée que dans la clandestinité ou dans l'exil.

D'une certaine manière, le pouvoir camerounais, et ses parrains français, avaient raison de se

méfier du souvenir de celui qui était appelé Mpodol (« celui qui porte la parole des siens », selon la traduction du grand spécialiste de cette phase de la décolonisation camerounaise, Achille Mbembe). Car, comme l'écrivait en 1975 une militante française qui fut une de ces correspondantes régulières à Paris dans les années 1950, « ce leader révolutionnaire avait des qualités humaines hors série, celle que l'on retrouve chez les saints, chez un Gandhi par exemple. L'exemplarité de sa vie, la pureté de ses intentions, le rayonnement de sa personnalité pourraient suffire à perpétuer sa mémoire » (2). Ruben Um Nyobè était en somme la figure inversée de ceux qui, après sa mort, prirent le pouvoir au Cameroun.

Um Nyobè est né en 1913 près de Boumnyebel (Sanaga Maritime). Le Cameroun est alors une colonie allemande, qui ne deviendra un territoire sous mandat de la Société des nations (SDN) confié en partage à la France et au Royaume-Uni qu'au sortir de la première guerre mondiale. Eduqué dans les milieux protestants, il devient fonctionnaire et s'intéresse assez tôt à la politique. Il s'engage à la fin des années 1930 dans la Jeunesse camerounaise française (JEUCAFRA), une organisation mise sur pied par l'administration française pour fédérer les élites contre la propagande nazie, avant de prendre part, à la fin de la seconde guerre mondiale, au Cercle d'études marxistes – lancé à Yaoundé par le syndicaliste français Gaston Donnat – qui allait devenir une véritable pépinière du nationalisme camerounais (3). D'abord responsable syndical, Um Nyobè est ensuite désigné secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun constituée à Douala en avril 1948. L'heure n'est plus, dira-t-il plus tard, simplement de « s'opposer à l'hitlérisme comme en 1939, mais au colonialisme tout court » (4).

C'est pour défendre cet objectif, articulant intimement progrès social et économique, indépendance pleine et entière, et réunification des Cameroun britannique et français, qu'Um Nyobè engage toutes ses forces en tant que secrétaire général de l'UPC. Inlassablement, pendant les dix dernières années de sa vie, de 1948 à 1958, il réaffirme ces trois principes sur toutes les tribunes et dans tous les journaux. Petit homme modeste, ascétique et d'une étonnante rigueur intellectuelle et morale, il dénonce infatigablement le sort misérable réservé aux « indigènes », les manœuvres des milieux colonialistes, ainsi que la bassesse et la corruption de ceux de ses compatriotes qui préfèrent faire le jeu de l'adversaire plutôt que de s'engager dans la lutte pour la souveraineté nationale et la justice sociale.

Plus exceptionnelle encore est sa capacité à décrypter et à disséquer le système juridique particulier auquel est soumis le Cameroun, devenu territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations unies au lendemain du second conflit mondial. Des villages camerounais les plus reculés jusqu'à la tribune des Nations unies, où il est convié à trois reprises entre 1952 et 1954, il explique sans relâche que le droit, aussi bien français qu'international, est dans le camp de l'UPC. La France n'a dès lors aucune légitimité pour s'imposer plus longtemps à une nation qui veut être enfin maîtresse de son destin.

Ce qui frappe quand on lit les textes et les discours du leader de l'UPC, et ce qui les rend aujourd'hui un peu moins attractifs que ceux d'autres grandes figures de l'époque, c'est l'absence de formules abstraites et de lyrisme vague. Pragmatique, Um Nyobè reste toujours au plus près des préoccupations concrètes de son auditoire, enchaînant minutieusement les faits, les chiffres, les dates ou les articles de loi (5).

Utilisant la Raison comme une arme de combat contre ceux-là même qui ont toujours cru en être les dépositaires exclusifs, Ruben Um Nyobè bouleverse l'ordre colonial non seulement dans ce qu'il a de plus odieusement visible mais jusque dans l'imaginaire des colonisés eux-mêmes (6). L'influence d'Um Nyobè dépasse rapidement le strict cadre camerounais : fervent partisan de la coordination des mouvements anti-colonialistes, il devient au cours des années 1950 une des icônes internationales du tiers-mondisme naissant. C'est sans doute la force de cette entreprise de subversion globale qui déterminera l'administration française, à court d'arguments, à recourir à la force brute pour faire taire celui qui apparaît comme le leader le plus charismatique du nationalisme camerounais.

Si Um Nyobè et ses camarades avaient déjà eu à subir à de nombreuses reprises la brutalité et l'arbitraire colonial, le tournant décisif a lieu en 1955 avec l'arrivée au Cameroun d'un nouveau Haut-Commissaire, Roland Pré, qui a pour mission, dès son arrivée au territoire, d'éradiquer l'UPC par tous les moyens. A la suite des provocations répétées de l'administration, le Cameroun est secoué par des semaines d'émeutes sanglantes en mai 1955. Comme l'avait prédit avec une stupéfiante prescience Um Nyobè quelques années plus tôt, l'agitation sociale et politique sert aussitôt de prétexte au gouvernement français pour faire interdire l'UPC. Le 13 juillet 1955, l'UPC et ses organisations annexes sont déclarées illégales. Poussée à la clandestinité, l'Union des populations du Cameroun se disperse. Ruben Um Nyobè se réfugie dans sa région natale, tandis que les autres responsables – parmi lesquels Félix Moumié, Abel Kingue et Ernest Ouandié – fuient au Cameroun sous administration britannique.

La clandestinité forcée constitue une rude épreuve pour Um Nyobè, la précarité du maquis ne pouvant que réduire la portée de son verbe et affaiblir la puissance de ses arguments. Il parvient néanmoins à restructurer l'UPC et à maintenir, contre vents et marées, l'unité de sa direction. Son objectif restera toujours de permettre la réintégration du parti dans le jeu légal qu'il savait être, étant donné le rapport de force, le seul espace susceptible de permettre à terme l'émancipation de son pays. La voie est pourtant étroite : tandis que l'administration tente en vain d'ultimes manœuvres pour rallier Um Nyobè à la cause française, les upécistes exilés au Cameroun britannique penchent de plus en plus pour une stratégie de lutte armée inspirée des modèles indochinois ou algérien. Acculé, Ruben Um Nyobè – qui avait toujours soutenu que la lutte armée au Cameroun était « dépassée » puisque la force du droit devait, selon lui, suffire à faire triompher la cause nationale – accepte finalement, mais sans conviction, la création d'une structure armée fin 1956. Mais la situation devient rapidement désespérée pour les nationalistes camerounais : face à une « rébellion » sans armes, l'armée française s'engage, sous l'impulsion du nouveau Haut-commissaire Pierre Messmer, dans une répression brutale dont Um Nyobè sera, le 13 septembre 1958, une victime essentielle.

Quelques jours seulement après la mort de Mpodol et alors que la Constitution de Ve République vient d'être adoptée, la France annonce aux Camerounais, maintenant que « l'hypothèque Um Nyobè » est levée, qu'elle accordera l'indépendance à leur pays le 1er janvier 1960. La métropole confiera cette « indépendance » à ceux qui l'avaient le moins demandé – lesquels combattront pendant des années, avec acharnement, et toujours avec l'aide de la France, tous ceux qui resteront fidèles, les armes à la main ou par d'autres moyens, au message d'Um Nyobè. Un message qui reste d'ailleurs d'une brûlante actualité dans un pays bâillonné par un pouvoir corrompu et une pauvreté entretenue où les émeutes sociales et

politiques sont, encore aujourd'hui, systématiquement réprimées. Un pays qui devra, pour reprendre les termes d'Achille Mbembe après la répression des émeutes de février 2008 (7), savoir « réveiller le potentiel insurrectionnel » que Ruben Um Nyobè en son temps avait su allumer (8).

(1) Achille Mbembe, La naissance du maquis au Sud Cameroun, 1920-1960 : histoire des usages de la raison en colonie, Karthala, Paris, 1996.

(2) Claude Gérard, Les pionniers de l'indépendance, Editions Inter-Continents, 1975, p 126.

(3) Gaston Donnat, Afin que nul n'oublie. Itinéraire d'un anti-colonialiste. Algérie, Cameroun, Afrique, L'Harmattan, Paris, 2000.

(4) Richard Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun : les origines sociales de l'UPC, Karthala, Paris, 1986, p 108.

(5) Voir les textes rassemblés par Achille Mbembe : Le problème national camerounais (L'Harmattan, 1984) et Écrits sous maquis (L'Harmattan, 1989).

(6) Voir Achille Mbembe, op. cit.

(7) Voir Matthieu Tébuché, « Triste bilan au Cameroun », 4 mars 2008.

(8) Achille Mbembe : « L'Upc représente le potentiel insurrectionnel de la lutte qu'il faut réactiver », Le Messager, Douala, 16 avril 2008.